



SPORTIVE



CONVOCAATION

Coupe Drôme-Ardèche 2009-2010

• Règlement sportif :

- Les rencontres se feront sous l'autorité des règlements nationaux (Tie-Break, libéro...).
- En cas de désistement d'une équipe, l'organisateur se réserve le droit de changer les formules sportives. Chaque équipe devra respecter ces modifications.
- **IMPORTANT : les équipes qui ne seront pas présentes à l'horaire indiqué seront éliminées.**
- Présentation des licences obligatoire.
- Un joueur ne pourra pas jouer dans deux équipes différentes du 1^{er} tour à la finale.
- Les points bonus seront appliqués à chaque set sauf au tie-break pour lequel ce chiffre est à diviser par deux (arrondi au chiffre supérieur). Les raisons sont simples, le tie-break étant en 15 points au lieu de 25, l'écart de point prendrait une trop grande importance.
- **Chaque équipe doit amener ses ballons.**

Points BONUS								
	Loisir	Excellence	R2	R1	Prénat	Nationale3	Nationale2	Nationale1
Loisir	0							
Excellence	0	0						
R2	2	2	0					
R1	3	3	2	0				
Prénat	4	4	3	2	0			
Nationale3	5	5	4	3	2	0		
Nationale2	6	6	5	4	3	2	0	
Nationale1	7	7	6	5	4	3	2	0

- **2 sets 25pts + Tie-break en 15pts.**



SPORTIVE

- Arbitrage :

Il sera réalisé par des arbitres bénévoles ou stagiaires ou par les équipes qui ne jouent pas.

- Formule Sportive :

Féminines

1^{er} TOUR : une poule de 3 équipes (Samedi 19 décembre 2009 à St-Paul-Lès-Romans à 14h)

- 1- JS Saint-Paul-Lès-Romans (EXC)
- 2- SL Margès (EXC)
- 3- COS Volley Pont de l'Isère (EXC)

Les 2 premières équipes de la poule se qualifient.

2^{ème} TOUR : (Samedi 27 février 2010 à 14h à La Motte de Galaure)

- 1- AS La Motte Volley (N3)
- 2- SL Margès (R1)
- 3- US Aubenas VB (R2)
- 4- JS Saint-Paul-Lès-Romans (EXC)
- 5- SL Margès (EXC)

Les 3 premières équipes de la poule se qualifient.

3^{ème} TOUR : FINALES (Samedi 03 avril 2010 à **13h30** à Margès, tirage au sort présence obligatoire)

- VB Romans (N2)
- AS La Motte Volley (N3)
- SL Margès (R1)
- US Aubenas VB (R2)

Tirage au sort des rencontres : système de demi-finales, match pour la troisième place, puis finales.



SPORTIVE

Masculins

1^{er} TOUR : une poule de 5 équipes (Samedi 19 décembre 2009 à St-Paul-Lès-Romans à 14h)

- 1- SL Margès (Loisir)
- 2- AL Pizançon (Loisir)
- 3- Valence ACE (EXC)
- 4- VB Romans (EXC)
- 5- Peyrins VB (EXC)

Les 2 premières équipes de la poule se qualifient.

2^{ème} TOUR : (Samedi 27 février 2010 à 14h à Margès)

- 1- US Aubenas VB (R2)
- 2- SL Margès (Loisir)
- 3- AL Pizançon (Loisir)
- 4- COS Volley Pont de l'Isère (R2)
- 5- AS La Motte Volley (R2)

Les 2 premières équipes de la poule se qualifient.

3^{ème} TOUR : FINALES (Samedi 03 avril 2010 à **13h30** à Margès, tirage au sort, présence obligatoire)

- COS Volley Pont de l'Isère (N3)
- SL Margès (R1)
- US Aubenas VB (R2)
- SL Margès (Loisir)

Tirage au sort des rencontres : système de demi-finales, match pour la troisième place, puis finales.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES CONTACTER :

M. CLAUDE MOUNIER au 04-75-45-73-64